

## CARTE BLANCHE

*Envoyer votre enfant à l'école, aller chez le médecin ou à l'hôpital, téléphoner, envoyer une lettre, écouter la radio, regarder la télévision, prendre le train, le tram, le bus ou l'avion, ... tout cela à des prix qui restent, quoi qu'on en dise, raisonnables et identiques pour tous, ... tout cela vous paraît tout naturel !*

*C'était là quand vous êtes nés, et vous pouvez penser qu'il en ira toujours ainsi. Erreur ! Grave erreur ! Nous sommes en train de perdre ces acquis des luttes sociales antérieures, peu à peu, par morceaux, et surtout, sans qu'on nous demande notre avis. De publics (régulés par l'Etat), ces services sont en train de devenir privés (soumis à la loi du marché).*

*S'il n'est pas déjà trop tard, en tout cas, il est urgent de le dire avec la dernière énergie : on ne peut pas transformer n'importe quoi en marchandise. Il y a des services qui pour des raisons éthiques et sociales, ne peuvent pas être vendus à un prix fixé par le marché, c'est-à-dire en fonction de l'offre et de la demande. Nous songeons à la santé, l'éducation, l'information, la culture, les transports en commun, les communications, la sécurité sociale, l'ordre public, le logement social, l'administration de l'Etat, etc. Si on laisse le marché fixer les prix de ces services, les inégalités sociales préexistantes seront inévitablement accentuées, trahissant ainsi les mécanismes de régulation sociale auxquels nous sommes attachés.*

*En effet, le marché diversifiera nécessairement l'offre de ces services. Il y aura une offre de bonne qualité à un prix élevé pour ceux qui peuvent se la payer ; une offre de mauvaise qualité à bas prix pour ceux qui n'ont pas les moyens ; voire pas d'offre du tout quand le service ne sera pas rentable. C'est inévitable : ainsi procède le marché avec sa logique de profit. Donc, il y aura, plus encore qu'aujourd'hui, deux sortes de citoyens : les riches et les pauvres. La dualisation de la société en sortira renforcée, et la démocratie affaiblie. Peu à peu, comme c'est déjà le cas depuis une quinzaine d'années,*

# Pour un comité de défense du service au public

*nous nous rapprocherons du mode de vie qui sévit aux Etats-Unis, avec toutes les conséquences que l'on sait !*

*Que les prix de ces services ne puissent pas être fixés par le marché ne veut pas dire qu'ils doivent être gratuits, ni que les organisations qui les fournissent doivent forcément être déficitaires. Mais cela veut dire que leur production, leur distribution, leur qualité et leur prix doivent être régulés par une intervention des pouvoirs publics. Et la seule manière sûre de garantir cette régulation et qu'ils soient fournis par des administrations ou des entreprises publiques. En effet, celles-ci n'ont pas pour finalité de faire des profits, mais de mettre à la disposition des usagers des services de qualité à des prix accessibles et égaux pour tous. Elles constituent donc un des piliers de l'égalité sociale, et partant, de notre démocratie.*

*Or, que voyons-nous aujourd'hui ? Nous assistons depuis plusieurs années à une campagne systématique de dénigrement des administrations et des entreprises publiques : on les discrédite en les accusant de bureaucratie, de politisation, de gaspillage de ressources, voire de corruption. Nous ne prétendons pas qu'elles ne soient pas amendables de ce point de vue, et nous croyons même qu'il est nécessaire d'améliorer leur efficacité. Mais cela ne veut pas dire, loin s'en faut, qu'il faille livrer leurs activités au secteur privé.*

*Cette campagne de dénigrement n'est pas innocente. Par un matraquage idéologique systématique, nos dirigeants, imprégnés de la mentalité compétitiviste qui règne aujourd'hui, préparent les esprits. Fidèles serviteurs des intérêts des patrons privés, ils organisent d'une part le désengagement de l'Etat par rapport à certains services publics, et d'autre part la privatisation progressive de certaines entreprises publiques.*

*Leur visée paraît tout à fait claire :*

*— dans un premier temps, ils les transforment en entreprises publiques autonomes (EPA), soumises aux contrats de gestion (loi de mars 1991), et ils réduisent le plus possible la définition de leurs "missions de service public" ainsi que le montant de l'intervention de l'Etat dans le financement de ces missions ;*

*— et dans un second temps, ils se préparent (sans l'avouer ou même en affirmant le contraire) à privatiser soit la totalité de leurs activités, soit en tout cas celles qui sont les plus rentables pour le secteur privé.*

*Il faut s'attendre, après la CGER, à voir Belgacom suivre le même chemin, puis La Poste (y compris l'Office des chèques postaux), puis la SNCB, puis la RVA (Régie des voies aériennes), puis la RTBF, etc.....*

*Nous ne sommes pas dupes et nous ne sommes pas d'accord. Ces biens et services ne sont pas et ne peuvent pas devenir des marchandises, sous peine d'approfondir les inégalités sociales, et donc de mettre en péril notre démocratie.*

*On ne peut pas "faire du fric" avec tout, quand même !*

*Nous n'acceptons pas de laisser nos mandataires politiques faire ainsi le jeu du patronat, au détriment des usagers et des travailleurs du secteur public, au détriment de l'égalité sociale et de la démocratie. Nous lançons un appel à tous les citoyens pour qu'ils soutiennent fermement le "Comité de Défense du Service au Public" que nous avons décidé de créer ensemble.*

**Alain VAN PRAET**  
agent Belgacom

**Sergio ALVAREZ**  
agent de La Poste

**Gérard GELMINI**  
agent SNCB

**Régina MOKRANE**  
membre RTBF du Comité de défense du service public de l'audio-visuel

**Jean-François GOOSSE**  
administrateur du GERFA

et le groupe  
**"Solidarités en mouvement".**